

De l'ISO 50 001...
... à la récupération de chaleur fatale basse-température
Site industriel de la Normandise



normandise
Pet food

Certifié ISO 50 001 depuis mars 2015 le site de pet food de la Normandise à Vire nous fera partager ses réalisations et ses projets d'efficacité énergétique et de récupération de chaleur



Visite du Site LA NORMANDISE VIRE (14)

09h30 : Accueil

09h40 : Présentation de la Normandie

10h00 : Présentation des actions d'efficacité énergétique menées sur le site et du projet de réseau de chaleur à partir de la récupération de calories basse-température sur les procédés de l'usine (retour d'expérience, questions réponses)

10h30 : Visite des installations

12h00 : Fin de visite

Rue Allière, Z.I Le Maupas, 14500 Vire



INSCRIPTION

Nom /Prénom :
Société : Fonction :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
N° d'Adhérent ATEE : Tél. : Mob. :
Email :

- Je m'inscris à la visite de Site de la Normandise du 15 décembre 2017 à Vire (14) :
 - Je suis membre de l'ATEE, je verse 50 €(dont TVA 20% - 10 €).
 - J'adhère à l'ATEE, je verse ma cotisation annuelle de 88 €(hors champ TVA) et je bénéficie immédiatement de la gratuité de l'inscription. Mon adhésion est valable jusqu'au 31/12/2018.
- Adhésion : 88 €(non soumis à TVA), enseignants, retraités : 45 € étudiants, demandeurs d'emploi : 35 €
Chèque à établir à l'ordre de : « ATEE » (Une facture vous sera adressée à l'encaissement)
Les administrations et les organismes qui ne peuvent régler que sur présentation d'une facture, doivent joindre une lettre ou un bon de commande sur papier à entête, dûment rempli et signé par l'autorité compétente.
Adresse de facturation (si différente) :

Merci de nous retourner votre bulletin d'inscription au plus tard le 8 décembre prochain à l'adresse suivante :

ATEE - Contact : Wassila Plaszczewski - mail : secretariat1@atee.fr - tél. : 01 46 56 91 43
47 avenue Laplace 94117 Arcueil Cedex
www.atee.fr - Siret 315 062 786 00027 - TVA FR 003 1 5062786

ATEE

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.

Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.

L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.

L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.

Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

Ainsi, l'association permet, d'une part, à ses adhérents d'accéder aux explications et mises en perspectives des nouvelles politiques et mesures dès leur phase de préparation et, d'autre part, permet aux pouvoirs publics de confronter les projets avec les réalités de terrain.

5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 colloques et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie (version papier et version digitale).

En savoir plus : www.atee.fr - www.energie-plus.com

